

Accueil partenariats et intervenants

Retrouvez dans cette rubrique, les partenaires et intervenant locaux, mais aussi les partenaires nationaux. 

Remarques importantes concernant les intervenants

Le cadre particulier des intervenants en sciences ou technologie ne nécessite pas l'agrément départemental de l'IA-DASEN (à la différence de l'EPS, de la musique ou des arts visuels). **Cependant, les interventions doivent obligatoirement obtenir une autorisation qui sera délivrée par l'Inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription**, sur présentation du projet pédagogique et des diplômes ou curriculum vitae de l'intervenant ([note de service de l'IA-DASEN en date du 29/11/2016](#)).

Chaque professeur des écoles conserve la responsabilité totale de la mise en oeuvre des enseignements et de l'évaluation des acquis des élèves durant les interventions.
Les formulaires correspondant aux interventions en sciences et technologie peuvent être téléchargés à partir de [la rubrique départementale](#) (ressources pour les établissements) du site de la DSDEN de la Sarthe.

Les éléments communiqués dans cette rubrique présentent des partenaires et des intervenants reconnus par le conseiller pédagogique départemental sciences et technologie et le groupe départemental sciences. Cette présentation n'est pas exhaustive, mais cible les associations et les intervenants qui entretiennent des liens réguliers avec le groupe sciences départemental et dont l'action vous apportera un éclairage technique ou favorisera les approches pour enrichir l'enseignement dispensé par au sein de l'école par votre équipe pédagogique.

Le conseiller pédagogique départemental en sciences, technologie et EDD peut vous apporter tout renseignement nécessaire, concernant les partenaires et intervenants connus ou reconnus par le groupe départemental sciences.

M.A.J. le 15/06/2023

Dans cette rubrique

- [Partenaires associatifs](#)
- [Partenaires institutionnels](#)